

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.00

Etranger, par an, fr. 2.00

SOMMAIRE :

1. Avis ; 2. Matière et Force ; 3. Procès-verbal de la réunion du Comité national ; 4. Charité catholique ; 5. Nécrologie ; 6. Nouvelle.
-

Rédaction et Administration : 17, quai Sur-Meuse, Liège.

L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.

- 1907 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,
RUE VIVIHOUE, 19.

FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marcq*, à Anvers ; Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à Roux ; Secrétaire-adjoint : *L. Moret*, Wasmes ; Trésorier, *O. Houart*, Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, Liège ; *Beyns*, Uccle-Stalle ; *Pierrard*, à Laeken ; *Quinet*, Jumet.

Suppléants pour Liège : *Barhon*, *Deveux*, *Cabolet*.

Pour Charleroi : *L. Arotin*, *Vermerche*.

FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

Comité

Local : 12, rue Royale, à Liège ; Secrétariat, 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *J. Snoeck* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faigaux* ; Commissaires : *J. Closset*, *L. Wathelet*, *O. Chartier*.

Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F.S.L.

GROUPE FÉDÉRÉS

Société l'Union Spiritualiste de Liège, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : Brasserie de l'Aigle, rue Royale, 12, Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures. Bibliothèque de 300 volumes, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Société l'Union Spirite de Liège, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. Bibliothèque, vente de livres spirites.

Cercle Liégeois d'Etudes Spirites, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : Café Leclercq, rue Chapelle-des-Clercs, 1, à Liège. Séance d'études le dimanche à 4 heures. Bibliothèque.

Des directeurs de séances se tiennent à la disposition des personnes qui désiraient faire des expériences chez elles.

AVIS

A partir du mois de juillet, les abonnements seront servis par les soins de l'administration des postes. Les abonnés qui ne recevraient pas le *Bulletin*, sont priés d'adresser leurs réclamations au bureau des postes de leur commune.

Le Comité

=== MATIÈRE & FORCE ===

La vraie science se donne pour mission de rechercher partout et toujours sa meilleure amie *La Vérité*, et il nous paraît qu'elle ne pourra l'atteindre jamais complètement.

Et cependant, on lui fait affirmer bien des choses à cette pauvre science.

« On lui met de grands mots sur les lèvres et beaucoup d'orgueil dans le cœur » comme le dit Camille Flammarion.

La science, cependant, s'appuie sur des bases qui, étudiées et établies avec ordre et méthode, présentent des vérités acceptables qu'on a appelées *axiômes*.

Et c'est de ces propositions, d'une importance capitale, demandant pour leur résolution beaucoup de précautions et d'exactitude, que les matérialistes, pour soutenir des hypothèses philosophiques, travestissent systématiquement ces vérités incontestées, qui sont passées, même dans la science officielle, à l'état d'axiomes.

Leurs raisonnements erronnés constituent, pour celui qui scrute sincèrement les choses, la condamnation de leurs propres théories. « La Force, disent-ils, est une propriété de la matière ». Erreur ! ce serait mieux et plus compréhensible s'ils disaient « La matière est une propriété de la Force. »

Les plus beaux objets d'art de la Nature, l'œil, l'ouïe, etc, ne peuvent s'être composés, arrangés d'eux-mêmes.

La physique, nous dit que les corps matériels sont inertes, qu'ils ne peuvent se mettre d'eux-mêmes en mouvement.

Tous les corps sont doués d'inertie, c'est-à-dire qu'ils sont incapables par eux-mêmes, soit de se donner du mouvement, soit de modifier le mouvement reçu. »

(*Notions de physique page 7. — Pouillet*).

« D'après cela, on admet comme vérité de fait que la matière ne peut par elle-même, c'est-à-dire sous l'action d'un agent qui lui est indépendant, changer son état de repos et de mouvement. »

(*Sciences physiques. — Beudards*).

« L'inertie est l'inaptitude de la matière à passer d'elle-même de l'état de repos à l'état de mouvement ou à modifier le mouvement dont elle est animée ».

(*Traité de physique page 12. — Ganot*).

« La nature est inerte, c'est-à-dire qu'elle ne saurait changer par elle-même ses conditions d'existence. Pour la modifier, il faut une action extérieure. Ainsi, la matière ne se meut que si elle y est sollicitée par un effort extérieur, par ce qu'on appelle Force ».

(*Manuel de l'Ingénieur, par De Bauw*).

Voilà ce que la science dit, et cependant, les apôtres de cette inerte matière prétendent, que leur propre raison et leur propre intelligence appartiennent à la matière qui composent leur corps matériel.

D'après ces raisons, il ne pourrait guère mieux que de douter de leur propre personnalité.

Les nouvelles découvertes leur sont encore moins favorables cependant.

En 1879, déjà un illustre savant, William Crookes, dans un discours devant la Bristich Association, à Sheffield, disait :

« Nous sommes véritablement parvenus à une frontière où la matière et la force semblent se fondre l'une dans l'autre. »
Et dans son discours au congrès de chimie appliquée, à Berlin, en Juin 1903 :

« Cette propriété fatale de la dissociation atomique nous apparaît comme universelle et agit toutes les fois que nous frottons un morceau de verre avec de la soie. Elle poursuit son travail dans la lumière du soleil, comme dans la goutte

d'eau, dans les éclats de la foudre, comme de la flamme ; elle règne ,au milieu des cataractes et des mers déchaînées, et bien que l'étendue de l'expérience humaine soit bien trop courte pour nous fournir une parallaxe qui nous permette de calculer la date de l'extinction de la matière, la protyle, le nuage informe, peut une fois de plus régner en maître, et l'Horloge de l'Eternité aura achevé un de ses tours ».

Partout et toujours on voit la matière régi par la Force qui la domine de toute sa grandeur, de toute sa beauté.

Le son, l'électricité, la lumière, les rayons, tout ce qui frappe notre œil est soumis à un nombre qui le régit. Ce nombre va pour le son de 32 à 32,768 vibrations par seconde pour entrer ensuite dans l'inconnu avec un nombre supérieur.

Pour la lumière le nombre de vibrations de l'ordre connu s'élève à 1,125,890,906,842,624, et pour les rayons x à 2,035,843,009,213,693,952 vibrations par seconde de l'ordre connu.

Il est à remarquer que le son qui frappe notre ouïe est produit par les vibrations de l'air, tandis que la lumière frappe diversement notre vue par le nombre de vibrations non plus de la matière grossière, mais de l'élément fluïdique, l'éther, dont on reconnaît l'existence.

Plus loin, on pénètre dans les régions encore inconnues. Les phénomènes de la nature, dit Camille Flammarion, dans « l'Inconnu » page 23, qui se passent constamment autour de nous, d'ailleurs, s'accomplissent sous l'action de forces invisibles ».

Après cela, les matérialistes trouvant les sciences contraires à leur théorie, viendront quand même nier la suprématie de la force sur la matière. Constatons tout de même leur conclusion et mettons leurs faits sous leurs yeux : s'ils sont savants, ils reconnaîtront que l'esprit de système et la mauvaise foi sont les plus sérieux obstacles à l'avancement des sciences et au progrès de l'humanité.

Ils reconnaîtront que la personnalité humaine, productrice de la pensée, libre et consciente proportionnellement à la valeur de ses facultés acquises, est distincte de cet atome matériel, de ce petit corpuscule qui se dissocie et disparaît, sans laisser de trace, du plan pondérable comme le prouve irréfutablement le savant physicien G. Lebon.

Comme on le voit, il y a matière à étudier et à observer, et, au lieu de nous donner des affirmations vagues et creuses, avant d'insinuer que tout est matière, les matérialistes devront commencer par faire une étude sérieuse des nouvelles découvertes que la science vient de compter.

De cette étude, de ces travaux, l'intelligence apparaît belle dans sa puissance infinie ; tandis qu'elle s'affirme et se grandit, la matière s'efface humblement et disparaît.

Gilles CABOLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION — — — — DU COMITÉ FÉDÉRAL DE BELGIQUE

Le Comité fédéral s'est réuni à Bruxelles le Dimanche 9 juin dernier, sous la Présidence de M. le Chevalier le Clément de St-Marcq.

Étaient présents : MM. Fraikin, Houart, Moret, Quinet, Pierrard, Beyns, Arsouze et Van Geebergen.

M. le Président aborde de suite le premier point à l'ordre du jour : l'impression du compte-rendu du Congrès.

Il est décidé qu'il sera imprimé in-extenso par les soins du Secrétaire, au chiffre de 2,500 exemplaires à répartir entre les fédérations locales, deux exemplaires seront envoyés à tous les journaux quotidiens et périodiques belges, à toutes les publications spirites. Ce travail devra être terminé fin Juillet.

Le Comité passe à l'examen des vœux adoptés à l'unanimité, en séance plénière de clôture du Congrès.

Ces vœux sont les suivants :

1. Visite des groupes importants par une délégation de chaque Comité local. Cette visite sera faite dans la période d'été Juillet-Août-Septembre. Chaque fédération s'inspirera de ses intérêts particuliers pour le mode à adopter dans cette visite, choix de l'orateur, date de visite, etc.

2. Limitation des grandes conférences dans les grandes villes à une ou deux par an. Le Comité décide que les associations fixeront elles-mêmes le cycle de leur conférence, la date où elles auront lieu, le choix de l'orateur.

Vu les frais énormes qui absorbent les fonds des caisses particulières, le Comité central interviendra sous forme de subsides.

Le chiffre des conférences est fixé comme suit : 8 à Liège, 1 à Namur, 3 au Centre, 4 à Charleroi, 4 à Mons, 2 à Bruxelles, 2 à Anvers, au total 24 grandes conférences indépendamment des conférences régionales.

3. Selon le vœu unanime, il est décidé, pour les conférences avec projections lumineuses, l'achat d'une lanterne qui sera mise à la disposition des groupes qui organiseront ce genre de conférences.

M. Arsouze, avec le gracieux concours de M. Tuytens, d'Anvers, est chargé de la confection des séries de clichés qui seront nécessaires pour les projections.

4. Les avis étant partagés sur la manière d'établir et de faire fonctionner les cours pour enfants, il sera statué au prochain congrès, après l'expérience qui va être tentée à Liège.

5. Formation des orateurs. Le Comité demande d'établir partout où la chose est possible des écoles d'orateurs, où des leçons seraient données sur la manière d'étudier un livre, un article et en général sur l'art oratoire. La visite des groupes sera une excellente école pratique.

6. Comité de presse. Le Bureau demande à ce qu'il soit organisé à l'instar de Liège, un Comité de réponse aux journaux attaquant le spiritisme.

Sur la proposition de M. Quinet, tous les Comités locaux se communiqueront les articles et réponses envoyés aux journaux.

M. Houart remet à chaque membre du Comité un exemplaire d'un opuscule excellent distribué dans la région de Liège à la porte des cimetières.

Il prie chacun d'apporter à ces feuilles les amendements que l'on croirait pouvoir y être introduits. Après la forme définitive, un premier tirage de 10,000 exemplaires sera mis à la disposition des groupements, et à chaque décès, un frère de confiance sera chargé de l'envoi d'un exemplaire aux familles intéressées.

Toujours en veine de générosité et de bonne propagande, le Comité vote l'impression de quatre tracts de propagande :

- H) Conférence de M. Fraikin (réponse à Lapponi) ;
- B) Attaques et réponses à *La Meuse* ;
- c) Conférences du Docteur Dussart ;
- D) Débat spirite à Charleroi.

Après ces décisions concernant les vœux émis en section de propagande, le Comité passe à l'examen des vœux de la section de perfectionnement. 1^o Nécessité du contrôle dans les séances médiumniques superbement établi dans l'étude de M. Moret qui va paraître dans le compte-rendu. 2^o Vœux de MM. Barhon et Wathélet sur l'organisation des Commissions de recolement et les relations entre-elles. Selon le vœu de M. le Président, ces Commissions se tiendront toujours en communication avec le Bureau central.

Sur la proposition de M. Arsouze, les cartes de la Fédération Nationale seront imprimées au plus tôt, elles seront de couleur bleue, chaque groupement les mettra en circulation aux mieux des circonstances.

M. Moret demande, au cas où le médium Miller viendrait à Paris, de le faire venir à Bruxelles. M. le Président lui promet, si possible, satisfaction.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 4 h. 3/4.

Le Secrétaire-Général, Jules VAN GEEBERGEN.

CHARITÉ CHRÉTIENNE

Dans le *Bulletin paroissial de Lize Saint-Joseph*, n^o 10, nous trouvons encore, à propos de la classification des diverses catégories d'esprits, cette appréciation : « Ne direz-vous pas avec moi que leur espoir ne doit pas être bien avancé, ni bon guide, pour les fourvoyer dans un pareil amalgame de stupidités. » Voilà qui est toujours aimable et charitable, n'est-ce pas, chers lecteurs ?

Bien qu'il soit fort difficile d'ouvrir les yeux aux aveugles volontaires ou non, je vais quand même essayer l'opération, sans bien grande chance de succès, mais par devoir : Les âmes ou esprits — Les unes sont les autres, puisque la dénomination signifie la même chose, la désignation du même être, ce que vous paraissez ne pas vouloir admettre, en ergotant sur ces mots — sont tout simplement le résultat du dédoublement de l'être humain, l'entité de cet être. Or, en cet état, il y a cer-

tainement, comme sur terre, des êtres bons et vertueux, des mauvais et vicieux, des demi-bons qui se trouvent entre les autres, des intelligents et des bornés, cela est logiquement incontestable, et là dedans, dans cet « amalgame » nous trouvons chacun notre place. Eh ! bien, ces êtres là, débarrassés du corps matériel, peuvent-ils être autres qu'eux-mêmes, changés de noir au blanc, métamorphosés subitement et conserver le caractère de leur personnalité ? Non, n'est-ce pas, à moins d'admettre ici aussi le miracle, le mystère et panorama, ce qui justifie tout sans rien prouver, dans l'embarras de l'ignorance.

Il y a donc, par conséquence naturelle et juste, des esprits ou âmes — à votre choix — imparfaits, arriérés, pervers et obsesseurs ; des esprits (ou âmes) bons, avancés, pouvant se donner comme guides protecteurs, ce que l'expérimentation spirite permet de constater. Quoi donc d'étonnant en cela, si ce n'est votre propre étonnement ? L'humanité n'est-elle pas composée des mêmes éléments disparates ? Et bien, alors, l'enseignement est tout simplement rationnel et juste, qualificatifs, qu'une mentalité déformée ne peut pas appliquer avec justice, je suppose, bien à regret, dans ce cas, et avec toute la pitié que mérite votre raison égarée dans le domaine de l'exploitation religieuse, où on trouve plus d'articles à prix d'argent qu'il y a même de catégories d'esprits, ce qui me fait penser que votre paradis est comparable au théâtre ; en ce sens que, plus on donne d'argent, mieux on se trouve placé : c'est ainsi qu'on peut se payer un fauteuil d'orchestre, une stalle, une baignoire, une loge, etc. ! Qu'en conclure : est-ce charlatanisme, exploitation ou escroquerie morale ? Un esprit farceur me cogne le tympan et me dit tout bas : « C'est tout cela à la fois ! »

O. CONSTANT

NÉCROLOGIE

Le mois de juin, nous avons eu la désincarnation de trois membres de la F. L., aussi nous recommandons à vos prières l'âme de notre sœur Joséphine Gohy, veuve de Henri Henquet, dont les funérailles ont eu lieu le 2 juin à Magnée, près Fléron. Un discours a été prononcé par M. Arsouze.

Le 9 juin est rentré dans la vie spirituelle notre frère Alph. Boulanger, membre de l'Union spirite de Liège. A l'enterrement qui a eu lieu au cimetière de Saint-Gilles (Liège), au milieu d'une grande assistance, M. Joël Deveux a prononcé un discours de circonstance.

A Herstal, le 11 juin, nous avons procédé aux funérailles de notre frère Gilles Lecane qui, jusque sur son lit de douleur, a toujours lutté pour la défense de la doctrine spirite. Aussi les nombreux amis ont tenu à prouver à la famille les amitiés qu'il avait conquises à la F.L. pendant les 15 années qu'il a été des nôtres. MM. Polet et Arsouze ont prononcé des discours.

Au nom de la F. L. nous adressons aux familles de nos frères et sœurs nos sincères condoléances.

Nous adressons à notre frère Arthur Woyave, le dévoué bibliothécaire de l'*Union Spiritualiste*, de Liège, nos condoléances, pour la perte qu'il vient de faire en la personne de sa mère. Le Spiritisme lui aura procuré la force et les consolations nécessaires pour supporter cette nouvelle épreuve.

NOUVELLES

Cercle Liégeois d'Etudes spirites. — Le Cercle qui tenait ses réunions au Café du Centre, place Cockerill, à Liège, a transféré son local, au Café Leclercq, rue Chapelle-des-Clercs, 1, à Liège. Les séances d'études ont lieu tous les dimanches à 4 heures. Pour renseignements, s'adresser à M. Henri Frissen, président du cercle, rue Colompré, 52, Bressoux.

Livres spirites. — Le Comité de la F. S. L. vient d'établir un dépôt de tous les livres spirites chez notre frère Oscar Corin, rue de la Beaume, 202, Seraing, où l'on trouvera les livres aux mêmes avantages que ceux accordés à nos membres.

Abjuration spirite. — Au cours d'un procès en correctionnelle, intenté à M. Louis Antoine, de Jemeppe, le 15 juin, nous lisons dans tous les journaux le compte-rendu des débats desquels nous relevons dans *l'Express*, de Liège, la défense que M.L. Antoine présente lui-même : son abjuration officielle du spiritisme.

« On m'accuse de faire du spiritisme et du magnétisme, dit-il :
» *J'en ai fait jadis, c'est vrai. Mais aujourd'hui, je ne suis plus*
» *dans la catégorie des Spirites. J'agis seulement par la foi. Et*
» *dans La Meuse : « Je ne suis plus spirite. » C'est catégorique ! »*

Cercle d'Etudes psychiques, local quai de Maestricht, Liège. Bibliothèque, séance le mercredi soir.

Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite *La Renaissance Fraternelle* de Verviers, dirigé par un Comité; local rue de Dison, 8, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir.

Union Spirite de Seraing, fondée en 1878; local chez M. Charles Soyeur, rue Hainchamps, 50, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades.

Groupe Spirite de Grivegnée, local chez Mathieu Grandchamps, place Pétry. Les malades peuvent se présenter tous les jours après 6 h. du soir.

Groupe Spirite de Vivegnis, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séance d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite *La Vérité pour Tous*, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay.

Séance le dimanche à 5 heures chez M. L. Vandemortele.
On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe Spirite *d'Avancement*: local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 heures du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle Spirite *La Lumière*, Liège; local rue Mamelouck, 6, séance d'étude le samedi soir à 8 heures.

Groupe Jules Dumoulin, local rue de Waremmé, 20, séance d'études le dimanche à 4 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite de Bay-Bonnet-Trooz, local chez M. Gardiet, séance d'études le dimanche à 2 heures précises. Les médiums guérisseurs se rendent à domicile.

Groupe Spirite de Beyne-Heusay, local chez Victor Broncart, séance d'études le samedi soir à 7 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite *Jean Dumoulin*, local rue de l'Aumonier, 10, Liège, séance d'études le Dimanche à 4 heures et Jeudi à 8 heures, on reçoit les malades tous les jours à partir de 6 heures.

Groupe Spirite St-Gilles-Liège : local chez M. Gilbert, rue du Travail-Liège.

Groupe Spirite de St-Nicolas-Liège, local chez J. Gilot, rue Petite-Montegnée. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades,

Groupe Spirite *Os. Corin*, local : Brasserie de l'Aigle, 12, rue Royale, à Liège. Séance d'études le mardi à 2 heures. On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe spirite de *Lize-Seraing*, local chez Nizette, rue Hainchamps, 46. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 heures. On reçoit les malades tous les jours à toute heure.

Il existe encore un grand nombre de Groupes à Liège. Hertal, Bres-soux, Angleur, Sclessin, Tilleur, Fléron, Seraing, Pepinster, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liégeoise.

Tous les Livres spirites sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

Dépôt de livres spirites chez M. Oscar Corin, rue de la Baume, 202, à Seraing.

Publications spirites belges

Le Messager, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

La Vie d'Outre-Tombe, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

Le Bulletin d'Anvers, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.
